











- REMARQUES :**
1. TOUTES LES CABLES, CABLES REPORTÉS ET SERVICES OBSERVÉS DES ZONES ANTÉRIEURES DOIVENT ÊTRE TRACÉS DANS CES ESPACES.
  2. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES, QU'ELLES SOIENT MÉCANIQUES, ÉLECTRIQUES, OPTIQUES, DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS LES ZONES ANTÉRIEURES DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS LES ESPACES ANTÉRIEURS ET ANTÉRIEURS. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DE SÉCURITÉ ET DE CONDUITE DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS UN ENVIRONNEMENT DE CLASSE 2.
  3. L'ENTREPRISE DE REMPLACEMENT DOIT FOURNIR DES CONDUITS DANS LES ZONES ANTÉRIEURES POUR LES CABLES DE CONDUITE. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS LES ESPACES ANTÉRIEURS ET ANTÉRIEURS. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DE SÉCURITÉ ET DE CONDUITE DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS UN ENVIRONNEMENT DE CLASSE 2.
  4. L'ENTREPRISE DE REMPLACEMENT DOIT FOURNIR DES CONDUITS DANS LES ZONES ANTÉRIEURES POUR LES CABLES DE CONDUITE. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS LES ESPACES ANTÉRIEURS ET ANTÉRIEURS. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DE SÉCURITÉ ET DE CONDUITE DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS UN ENVIRONNEMENT DE CLASSE 2.
- REMARQUES :**
- 1. L'ENTREPRISE DE REMPLACEMENT DOIT FOURNIR DES CONDUITS DANS LES ZONES ANTÉRIEURES POUR LES CABLES DE CONDUITE. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS LES ESPACES ANTÉRIEURS ET ANTÉRIEURS. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DE SÉCURITÉ ET DE CONDUITE DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS UN ENVIRONNEMENT DE CLASSE 2.
  - 2. L'ENTREPRISE DE REMPLACEMENT DOIT FOURNIR DES CONDUITS DANS LES ZONES ANTÉRIEURES POUR LES CABLES DE CONDUITE. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS LES ESPACES ANTÉRIEURS ET ANTÉRIEURS. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DE SÉCURITÉ ET DE CONDUITE DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS UN ENVIRONNEMENT DE CLASSE 2.
  - 3. L'ENTREPRISE DE REMPLACEMENT DOIT FOURNIR DES CONDUITS DANS LES ZONES ANTÉRIEURES POUR LES CABLES DE CONDUITE. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS LES ESPACES ANTÉRIEURS ET ANTÉRIEURS. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DE SÉCURITÉ ET DE CONDUITE DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS UN ENVIRONNEMENT DE CLASSE 2.
  - 4. L'ENTREPRISE DE REMPLACEMENT DOIT FOURNIR DES CONDUITS DANS LES ZONES ANTÉRIEURES POUR LES CABLES DE CONDUITE. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS LES ESPACES ANTÉRIEURS ET ANTÉRIEURS. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DE SÉCURITÉ ET DE CONDUITE DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS UN ENVIRONNEMENT DE CLASSE 2.
- REMARQUES :**
- 1. L'ENTREPRISE DE REMPLACEMENT DOIT FOURNIR DES CONDUITS DANS LES ZONES ANTÉRIEURES POUR LES CABLES DE CONDUITE. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS LES ESPACES ANTÉRIEURS ET ANTÉRIEURS. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DE SÉCURITÉ ET DE CONDUITE DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS UN ENVIRONNEMENT DE CLASSE 2.
  - 2. L'ENTREPRISE DE REMPLACEMENT DOIT FOURNIR DES CONDUITS DANS LES ZONES ANTÉRIEURES POUR LES CABLES DE CONDUITE. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS LES ESPACES ANTÉRIEURS ET ANTÉRIEURS. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DE SÉCURITÉ ET DE CONDUITE DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS UN ENVIRONNEMENT DE CLASSE 2.
  - 3. L'ENTREPRISE DE REMPLACEMENT DOIT FOURNIR DES CONDUITS DANS LES ZONES ANTÉRIEURES POUR LES CABLES DE CONDUITE. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS LES ESPACES ANTÉRIEURS ET ANTÉRIEURS. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DE SÉCURITÉ ET DE CONDUITE DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS UN ENVIRONNEMENT DE CLASSE 2.
  - 4. L'ENTREPRISE DE REMPLACEMENT DOIT FOURNIR DES CONDUITS DANS LES ZONES ANTÉRIEURES POUR LES CABLES DE CONDUITE. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS LES ESPACES ANTÉRIEURS ET ANTÉRIEURS. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DE SÉCURITÉ ET DE CONDUITE DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS UN ENVIRONNEMENT DE CLASSE 2.



Plan de Travail  
 Gouvernement du Québec  
 Ministère de l'Énergie et des Ressources  
 Gouvernement du Québec



**NOTES :**

1. L'ENTREPRISE DE REMPLACEMENT DOIT FOURNIR DES CONDUITS DANS LES ZONES ANTÉRIEURES POUR LES CABLES DE CONDUITE. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS LES ESPACES ANTÉRIEURS ET ANTÉRIEURS. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DE SÉCURITÉ ET DE CONDUITE DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS UN ENVIRONNEMENT DE CLASSE 2.
2. L'ENTREPRISE DE REMPLACEMENT DOIT FOURNIR DES CONDUITS DANS LES ZONES ANTÉRIEURES POUR LES CABLES DE CONDUITE. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS LES ESPACES ANTÉRIEURS ET ANTÉRIEURS. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DE SÉCURITÉ ET DE CONDUITE DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS UN ENVIRONNEMENT DE CLASSE 2.
3. L'ENTREPRISE DE REMPLACEMENT DOIT FOURNIR DES CONDUITS DANS LES ZONES ANTÉRIEURES POUR LES CABLES DE CONDUITE. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS LES ESPACES ANTÉRIEURS ET ANTÉRIEURS. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DE SÉCURITÉ ET DE CONDUITE DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS UN ENVIRONNEMENT DE CLASSE 2.
4. L'ENTREPRISE DE REMPLACEMENT DOIT FOURNIR DES CONDUITS DANS LES ZONES ANTÉRIEURES POUR LES CABLES DE CONDUITE. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS LES ESPACES ANTÉRIEURS ET ANTÉRIEURS. TOUTES LES ANNÉES DE CABLES ANNEXES DE SÉCURITÉ ET DE CONDUITE DOIVENT ÊTRE TRACÉES DANS UN ENVIRONNEMENT DE CLASSE 2.

**Diamond Schmitt Architects**



NO	DESCRIPTION	DATE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		
31		
32		
33		
34		
35		
36		
37		
38		
39		
40		
41		
42		
43		
44		
45		
46		
47		
48		
49		
50		

NO. 1000, RUE ST-JEAN, MONTRÉAL, QUÉBEC H3B 2W6  
 TEL: 514 392-1111  
 FAX: 514 392-1112  
 WWW.DSARCHITECTS.COM

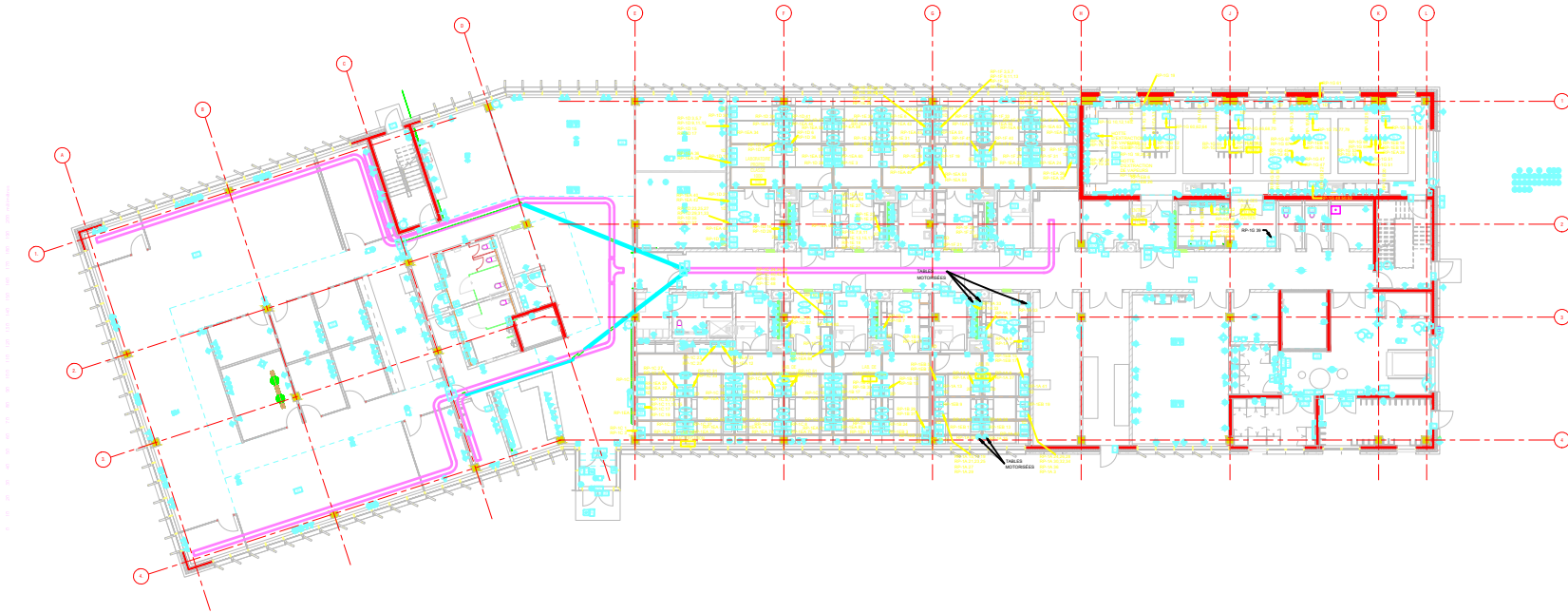
NO. 1000, RUE ST-JEAN, MONTRÉAL, QUÉBEC H3B 2W6  
 TEL: 514 392-1111  
 FAX: 514 392-1112  
 WWW.DSARCHITECTS.COM

NO. 1000, RUE ST-JEAN, MONTRÉAL, QUÉBEC H3B 2W6  
 TEL: 514 392-1111  
 FAX: 514 392-1112  
 WWW.DSARCHITECTS.COM

NO. 1000, RUE ST-JEAN, MONTRÉAL, QUÉBEC H3B 2W6  
 TEL: 514 392-1111  
 FAX: 514 392-1112  
 WWW.DSARCHITECTS.COM

**NIVEAU 1 - ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET SYSTÈMES**

Projet :	03
Dessiné par :	03
Approuvé par :	03
Échelle :	
Date :	2017-12-01
Site Web :	
Projet No :	03-0001-01 - 03-0001-01 - 03-0001-01
Page No :	1 de 1



NIVEAU 1 - ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET SYSTÈMES

**REMARQUES**

1. TOUTES LES COULEURS, LIGNES DE DIMENSIONNEMENT ET SYMBOLES OBSERVÉS SUR CE PLAN SONT INDICATIFS ET NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS POUR LA RÉALISATION DE LA CONSTRUCTION. SEULEMENT LES LIGNES NOIRES SONT À CONSIDÉRER POUR LA RÉALISATION DE LA CONSTRUCTION.

2. LE PLAN DE COULEUR EST À CONSIDÉRER COMME UN DOCUMENT D'INFORMATION ET NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ POUR LA RÉALISATION DE LA CONSTRUCTION.

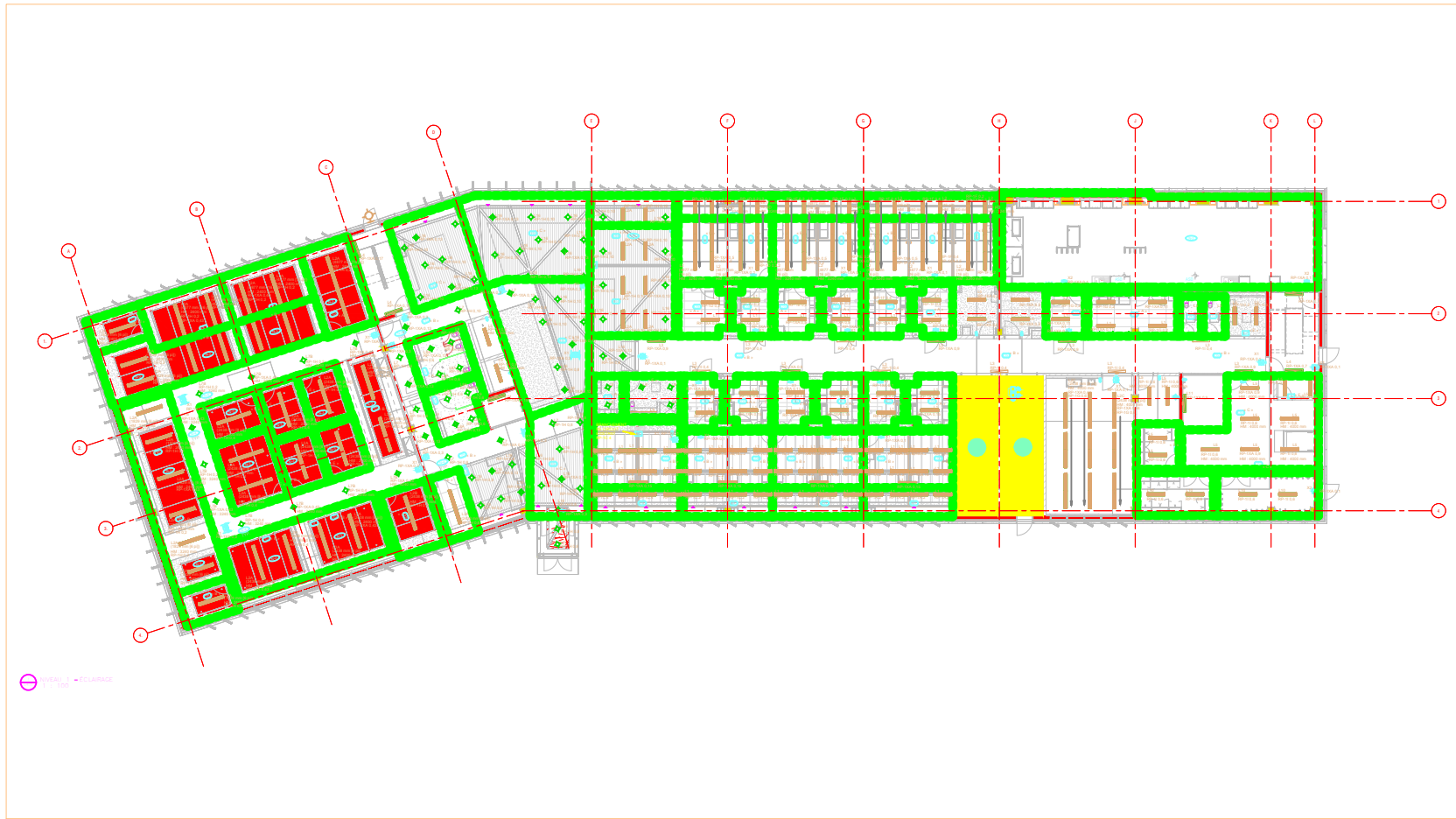
3. LE PLAN DE COULEUR EST À CONSIDÉRER COMME UN DOCUMENT D'INFORMATION ET NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ POUR LA RÉALISATION DE LA CONSTRUCTION.



Document Technique  
 Gouvernement du Québec  
 Ministère de l'Énergie et des Ressources  
 Gouvernement du Québec



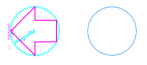
LE PLAN DE COULEUR EST À CONSIDÉRER COMME UN DOCUMENT D'INFORMATION ET NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ POUR LA RÉALISATION DE LA CONSTRUCTION. SEULEMENT LES LIGNES NOIRES SONT À CONSIDÉRER POUR LA RÉALISATION DE LA CONSTRUCTION.



NIVEAU 1 - ÉCLAIRAGE  
 1:1 (1/4)

**Diamond Schmitt Architects**

1000 Avenue de la Concorde Est  
 1000 Avenue de la Concorde Est  
 1000 Avenue de la Concorde Est



NO	DESCRIPTION	DATE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		
31		
32		
33		
34		
35		
36		
37		
38		
39		
40		
41		
42		
43		
44		
45		
46		
47		
48		
49		
50		
51		
52		
53		
54		
55		
56		
57		
58		
59		
60		
61		
62		
63		
64		
65		
66		
67		
68		
69		
70		
71		
72		
73		
74		
75		
76		
77		
78		
79		
80		
81		
82		
83		
84		
85		
86		
87		
88		
89		
90		
91		
92		
93		
94		
95		
96		
97		
98		
99		
100		

Document Technique  
 Gouvernement du Québec  
 Ministère de l'Énergie et des Ressources  
 Gouvernement du Québec

1000 Avenue de la Concorde Est  
 1000 Avenue de la Concorde Est  
 1000 Avenue de la Concorde Est

**NIVEAU 1 - ÉCLAIRAGE**

PROJET	NO
PROJET	01
PROJET	02
PROJET	03
PROJET	04
PROJET	05
PROJET	06
PROJET	07
PROJET	08
PROJET	09
PROJET	10
PROJET	11
PROJET	12
PROJET	13
PROJET	14
PROJET	15
PROJET	16
PROJET	17
PROJET	18
PROJET	19
PROJET	20
PROJET	21
PROJET	22
PROJET	23
PROJET	24
PROJET	25
PROJET	26
PROJET	27
PROJET	28
PROJET	29
PROJET	30
PROJET	31
PROJET	32
PROJET	33
PROJET	34
PROJET	35
PROJET	36
PROJET	37
PROJET	38
PROJET	39
PROJET	40
PROJET	41
PROJET	42
PROJET	43
PROJET	44
PROJET	45
PROJET	46
PROJET	47
PROJET	48
PROJET	49
PROJET	50
PROJET	51
PROJET	52
PROJET	53
PROJET	54
PROJET	55
PROJET	56
PROJET	57
PROJET	58
PROJET	59
PROJET	60
PROJET	61
PROJET	62
PROJET	63
PROJET	64
PROJET	65
PROJET	66
PROJET	67
PROJET	68
PROJET	69
PROJET	70
PROJET	71
PROJET	72
PROJET	73
PROJET	74
PROJET	75
PROJET	76
PROJET	77
PROJET	78
PROJET	79
PROJET	80
PROJET	81
PROJET	82
PROJET	83
PROJET	84
PROJET	85
PROJET	86
PROJET	87
PROJET	88
PROJET	89
PROJET	90
PROJET	91
PROJET	92
PROJET	93
PROJET	94
PROJET	95
PROJET	96
PROJET	97
PROJET	98
PROJET	99
PROJET	100

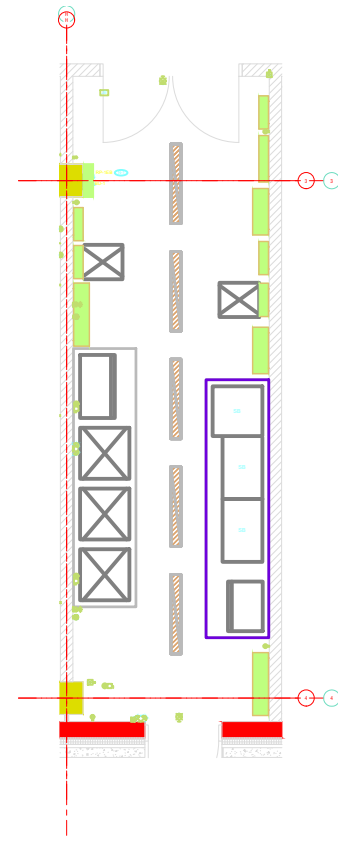
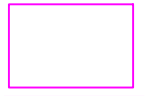


Fig. 020. DÉTAILS DES PIÈCES



Client: Bureau des  
Gouvernement Québec, Canada  
Projet: Condo de Haute Densité  
Gouvernement Québec



**NOTES GÉNÉRALES**  
 1. L'INTERPRÉTATION DES SYMBOLES ET DES DÉTAILS DE CONSTRUCTION DOIT ÊTRE FAITE EN CONJONCTION AVEC LES ARCHITECTES.  
 2. LA RÉALISATION DES DÉTAILS, DES APPROPRIATIONS ET DOCUMENTS CONNEXES, DOIT ÊTRE FAITE EN CONJONCTION AVEC LES ARCHITECTES ET DOIT ÊTRE APPROUVÉE PAR LE BUREAU DE LA RÉGULATION DES BÂTIMENTS ET DES SERVICES COMMUNES DE LA VILLE DE QUÉBEC.  
 3. LE DÉTAIL NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION AVANT D'AVOIR ÉTÉ SOUSSI PAR L'ARCHITECTE.

**Diamond Schmitt Architects**  
 1000 Avenue de la Concorde, 1000  
 Québec, Québec G1R 5C7  
 Téléphone: (514) 399-8888  
 Site Web: www.diamondschmitt.com



NO.	DESCRIPTION	DATE	STATUT
01	PROJET DE DÉTAILS DES PIÈCES	2023-10-01	EN COURS
02	PROJET DE DÉTAILS DES PIÈCES	2023-10-01	EN COURS
03	PROJET DE DÉTAILS DES PIÈCES	2023-10-01	EN COURS
04	PROJET DE DÉTAILS DES PIÈCES	2023-10-01	EN COURS
05	PROJET DE DÉTAILS DES PIÈCES	2023-10-01	EN COURS
06	PROJET DE DÉTAILS DES PIÈCES	2023-10-01	EN COURS
07	PROJET DE DÉTAILS DES PIÈCES	2023-10-01	EN COURS
08	PROJET DE DÉTAILS DES PIÈCES	2023-10-01	EN COURS
09	PROJET DE DÉTAILS DES PIÈCES	2023-10-01	EN COURS
10	PROJET DE DÉTAILS DES PIÈCES	2023-10-01	EN COURS

1000 Avenue de la Concorde, 1000  
 Québec, Québec G1R 5C7  
 Téléphone: (514) 399-8888  
 Site Web: www.diamondschmitt.com  
 C. DIAMOND SCHMITT ARCHITECTES  
 BUREAU D'ARCHITECTURE DE RECHERCHE ET  
 DE DÉVELOPPEMENT

**DÉTAILS DES PIÈCES**

Projet: 01  
 Dessiné: J.S.  
 Approuvé: J.S.  
 Approuvé par:  
 Date: 2023-10-01  
 Date de mise à jour: 2023-10-01  
 Projeet: 01  
 No. de plan: 01/01/01-01-01-01/01/01